



2020

Protection du Chef d'Entreprise

Vous gérez votre activité, nous gérons vos difficultés

Décider, c'est prévoir !

La CPME vous aide à défendre vos intérêts au quotidien !

Les risques juridiques peuvent mettre la vie d'une entreprise en péril. Maîtriser le droit est en effet aujourd'hui indispensable car il s'immisce dans toutes vos relations : clients, fournisseurs, salariés, administration...

La responsabilité personnelle des décideurs peut également être recherchée pour de nombreux motifs par des salariés, des fournisseurs, des clients, des concurrents...

Pour défendre vos intérêts, un assureur spécialisé dans les risques des entreprises peut vous aider :

- avec la **Protection Juridique**, votre entreprise est défendue en cas de litige,
- avec le contrat **Responsabilité des Dirigeants**, vous protégez votre responsabilité et votre patrimoine personnels.

Pour vous aider au quotidien, la CPME des Pays de la Loire a développé un partenariat avec AXA. Il permet à Nathalie SUSSET, Agent Général à La Ferrière (85) de vous proposer une offre d'assurance dédiée.



Offres d'assurances réservées aux adhérents des unions départementales de la CPME des Pays de la Loire

Vous dirigez une entreprise

Vous et votre entreprise êtes particulièrement exposés aux risques juridiques et financiers.

Le savez-vous ?

- 10 dirigeants sont placés en garde à vue chaque jour,
- près d'une entreprise sur 2 déclare avoir déjà eu un litige de protection juridique,
- toute personne voulant saisir un tribunal doit justifier d'une tentative de règlement amiable de son litige (selon décret du 11 mars 2015).

Il est primordial de pouvoir faire valoir vos droits et ceux de votre entreprise.

Nous avons des solutions pour vous protéger

Un contrat de **Responsabilité Personnelle** pour le **dirigeant d'entreprise**

Responsabilité des Dirigeants



- frais de défense civile et pénale
- dommages et intérêts
- assistance à la garde à vue
- assistance aux risques psychosociaux
- aide à la prévention des difficultés financières
- service Crise Majeure

Un contrat de **Protection Juridique** pour l'**entreprise et son dirigeant**

Protection Juridique



- information juridique par téléphone
- signature sérénité
- solution amiable en cas de litige
- accompagnement au judiciaire
- recouvrement de créances
- e-réputation, usurpation d'identité, piratage informatique

Nous avons prévu une couverture à hauteur de 150 000 €.

Nouveau :
prise en charge d'une consultation d'avocat.
Extension au contrôle fiscal sur pièces.

2 contrats auxquels vous pouvez souscrire séparément ou dans le Pack Couverture du Chef d'Entreprise CPME pour une protection optimale.

Important : pour mieux vous protéger, parce que le monde des affaires se judiciarise AXA vous a prévu pour vous un capital garanti en Responsabilité du Dirigeant de 150 000 € (sous-limitations à 50 000 €).

À quel prix ? Tarifs 2020 ⁽¹⁾			
Effectif	Protection Juridique ⁽¹⁾	Responsabilité des Dirigeants ⁽¹⁾	Souscription du pack PJ + RdD (- 30 €) ⁽¹⁾
Chef d'entreprise seul	202 €	350 €	522 €
De 1 à 4 salariés	222 €	350 €	542 €
De 5 à 9 salariés	263 €	350 €	583 €
De 10 à 24 salariés	448 €	350 €	768 €
De 25 à 49 salariés	772 €	350 €	1092 €
Au-delà de 50 salariés et/ou 5 millions € de chiffre d'affaires ou pour toute offre spécifique	Nous consulter		

(1) Tarifs énoncés pour 12 mois taxes comprises - taxe assurance à 9 %, sous réserve d'éligibilité de la société aux critères de souscription.

“ Il est primordial de faire valoir vos droits et ceux de votre entreprise ”



Pour toute information ou précision sur le partenariat, contactez **Isabelle DEMARET** CPME des Pays de la Loire

02 40 52 12 12

accueil@cpme-pdl.fr

www.cpme-pdl.fr



Pour toute information ou précision sur les contrats Protection Juridique et Responsabilité des Dirigeants,

contactez **Nathalie SUSSET**

02 51 98 41 65

agence.nathaliesusset@axa.fr

www.nathalie-susset-assurances.fr